

# **MAURICE BIRADE**

ESC

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES  
ET COMPTABLES AGREES DE LA REGION DE BORDEAUX

Groupe KPMG

1-3 av. du Président P. Angot - 64000 PAU

Tél : 05 59 02 59 02

Fax : 05 59 02 58 69

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE  
DE LA COUR D'APPEL DE PAU

## **Festival de Théâtre Franco-Ibérique et Latino-Américain**

### **Rapport général du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2007  
Festival de Théâtre Franco-Ibérique et Latino-Américain  
Rue Bernède - Centre Municipal d'Information - 64100 Bayonne  
*Ce rapport contient 7 pages*

MB-081-210

# MAURICE BIRADE

ESC

EXPERT-COMPTABLE

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES  
ET COMPTABLES AGREES DE LA REGION DE BORDEAUX

Groupe KPMG

1-3 av. du Président P. Angot - 64000 PAU

Tél : 05 59 02 59 02

Fax : 05 59 02 58 69

COMMISSAIRE AUX COMPTES INSCRIT SUR LA LISTE  
DE LA COUR D'APPEL DE PAU

## **Festival de Théâtre Franco-Ibérique et Latino-Américain**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social : Rue Bernède - Centre Municipal d'Information - 64100 Bayonne

### **Rapport général du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Festival de Théâtre Franco-Ibérique et Latino-Américain, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1

### **Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **2 Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

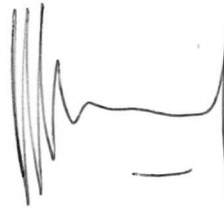
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Pau, le 17 mars 2008



Maurice Birade  
*Associé*

**Festival de Théâtre franco-Ibérique et Latino-Américain**  
**Exercice clos le 31 décembre 2007**

<b>BILAN</b>			
<b>I - ACTIF</b>			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Concessions, Brevets Solde au 31/12/2007 Sans changement.			<b>762.25</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Matériel de bureau et informatique Solde au 31/12/2007		533.57	
Amortissements au 31/12/2007 Sans changement.		-533.57	
			0.00
			<b>762.25</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
Titre de Participation Solde au 31/12/2007 Sans changement.			<b>152.45</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>			
TVA à régulariser		1722.30	
TVA déductible sur biens et services		798.06	
Crédit de TVA Décembre 2007		12156.00	
Produits à recevoir :			
Conseil Régional Solde	3917.73		
GARP - Trop versé	13.00	3930.73	
			<b>18607.09</b>
<b>DISPONIBILITES</b>			
Solde Comptable Banque Française Crédit Coopératif au 31/12/2007		16667.05	
Solde Caisse au 31/12/2007		928.10	
			<b>17595.15</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			<b>37116.94</b>

**Festival de Théâtre franco-Ibérique et Latino-Américain**  
**Exercice clos le 31 décembre 2007**

<b>BILAN</b>		
<b>II - PASSIF</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Report à nouveau	-2205.65	
Perte de l'Exercice	-6434.36	
		<b>-8640.01</b>
<b>FOURNISSEURS</b>		
Théâtre Chimère	5634.30	
MJ et JM	684.76	
SACD	8883.70	
STAB	864.05	
Divers	710.06	
Neopost	368.54	
Europcar - Foix	192.01	
Agathe - Alexis	2110.00	
Pierre - Téléphone - Forfait 2006	122.00	
		<b>19569.42</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		
TVA collectée	1023.46	
Taxe apprentissage 2007	274.36	
AUDIENS 4è T 2007	3152.66	
URSSAF 4è T 2007	11312.00	
Divers	736.38	
AFDAS 2007	931.45	
Solde 2006	758.93	
Congés Spectacles 4T 2007	3026.00	
ASSEDIC 4T 2007	588.00	
		<b>21803.24</b>
<b>CHARGES A PAYER</b>		
GEEC - Provision 2007	3100.00	
C.A.C. 2007	1200.00	
Divers à payer (timbres et téléphone)	81.29	
		<b>4381.29</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>37113.94</b>

<b>COMPTE DE RESULTAT</b>			
Les produits d'exploitation représentent un total de <b>350 347.70 €</b> qui se détaillent ainsi :			
<b>CLASSE 70 : VENTES</b>			
Recettes Spectacles HT	27822.73		
Autres produits	721.27		
			<b>28544.00</b>
<b>CLASSE 74 : SUBVENTIONS</b>			
	TTC	HT	
DRAC Aquitaine	35000.00	34280.12	
Conseil Régional Aquitaine	40000.00	39177.28	
Ville de Bayonne	76245.50	73781.98	
Ville de Biarritz	14500.00	14201.72	
Conseil Général des Pyrénées Atlantiques	30490.00	29862.88	
Sous total	196235.50	191303.98	
Total des Subventions HT			<b>191303.98</b>
Autres aides - ONDA			
	TTC	HT	
	16350.00	15497.60	
			<b>15497.60</b>
<b>CLASSE 75 : CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			
Ville de Bayonne (contributions financières)		17669.50	
Ville de Bayonne (logistique, com., espace vert, etc.)		19611.83	
Scène Nationale Bayonne et Sud Aquitaine		5450.00	
Ville de Biarritz		1213.93	
STAB		1600.00	
Comité Départemental de Tourisme		788.60	
			<b>46333.86</b>
<b>CLASSE 75 : PRODUITS DIVERS DE GESTION</b>			
			<b>5.52</b>
<b>CLASSE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Locations de biens - facture non reçue		489.67	
SACD 2006 - trop provisionné		2654.91	
Abandon dettes Chimères		4088.54	
Divers		31.96	
			<b>7265.08</b>
<b>CLASSE 79 : TRANSFERT DE CHARGES</b>			
Timbres et SNCF		79.66	
			<b>79.66</b>
<b>APPORT LOGISTIQUE - THEATRE DES CHIMERES</b>			
			<b>61318.00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>350347.70</b>

**Festival de Théâtre franco-Ibérique et Latino-Américain**

**Exercice clos le 31 décembre 2007**

Les charges d'exploitation s'élèvent à 356 782.06 Euros et sont constituées par les rubriques suivantes :		
<b>ACHATS SPECTACLES</b>		
Spectacles en Salles	83883.14	
Spectacles sous chapiteau musicaux	9173.36	
SACD/SACEM	5975.08	
		<b>99031.58</b>
<b>FRAIS TECHNIQUES</b>		
Personnel	16472.49	
Prestations techniques	16203.70	
Frais de déplacements	134.50	
Location matériel	30593.44	
Frais divers de régie	956.14	
		<b>64360.27</b>
<b>COMMUNICATION</b>		
Publicité	11176.66	
Attaché de Presse	7288.69	
Photographe	1540.00	
Frais d'affichage	162.07	
Chargée de Communication	7039.12	
		<b>27206.54</b>
<b>FRAIS DE BUREAU</b>		<b>11494.76</b>
<b>MISSION ET RECEPTION</b>		<b>1806.30</b>
<b>CHAPITEAU ET GARDIENNAGE</b>		<b>7178.47</b>
<b>FRAIS DE DEPLACEMENTS</b>		<b>2547.75</b>
<b>REPAS ET HEBERGEMENTS (Organisations)</b>		<b>6327.00</b>
<b>ASSURANCE</b>		<b>2335.51</b>
<b>FRAIS DIVERS (Eau, entretiens, énergie, etc)</b>		<b>697.38</b>
<b>LOCATION MATERIEL DE TRANSPORT</b>		<b>1013.82</b>
<b>PERSONNEL SPECIFIQUE</b>		<b>24438.30</b>
<b>CHARGES DIVERSES (Simetra 2006)</b>	54.72	
<b>CHARGES FINANCIERES (intérêts GEEC)</b>	54.70	109.42
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Audiens 2006	432.55	
Divers	150.55	<b>583.10</b>
<b>APPORT LOGISTIQUE THEATRE DES CHIMERES</b>		<b>61318.00</b>
<b>CHARGES INDUITES (à comparer aux contributions volontaires)</b>		
Ville de Bayonne (contributions financières)	17669.50	
Scène Nationale Bayonne et Sud Aquitaine	5450.00	
Agence de Tourisme Biarritz	1213.93	
STAB	1600.00	
Comité Départemental Tourisme	788.60	
Ville de Bayonne (logistique, com., espace vert, etc.)	19611.83	
		<b>46333.86</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>356782.06</b>
<b>Il en résulte une perte pour l'exercice 2007 de</b>		<b>-6434.36</b>

